

## 1 - Pré-requis

Le poste de travail doit être installé avec les logiciels :

- AxiSanté 4 version 4.6.4.0 au minimum (CD 40 + Mise à jour 4.6.0.0 et 4.6.4.0).
- OrdoAPSI® version 2.0 au minimum de STALLERGENES.

## 2 - Paramétrage préalable

La liaison est à activer dans le fichier Axilog.ini, avec AxiSanté 4 fermé.

Depuis l'explorateur Windows :

- ▶ Recherchez le répertoire **Data** d'AxiSanté 4, celui-ci peut se trouver dans l'un de ces emplacements\* :
  - C:\AxiSante
  - C:\AxiSante2000
  - C:\Program Files\AxiSante2000
  - C:\Program Files\AxiSante
- ▶ Double-cliquez sur le fichier qui se nomme **Axilog.ini** ou **Axilog** (si l'extension des fichiers n'apparaît pas sur votre poste)
- ▶ Recherchez la section **[OrdoApsi]**
- ▶ Notez **Liaison= 1**
- ▶ Fermez et enregistrez le fichier.

*\* En fonction de votre configuration le fichier Axilog.ini peut se trouver dans un autre emplacement. Dans ce cas, veuillez contacter le support technique AXILOG®.*

## 3 - La liaison AxiSanté 4 / OrdoAPSI®

AxiSanté 4 permet le suivi des prescriptions réalisées avec OrdoAPSI®. Les prescriptions sont récupérées dans le dossier du patient, pouvant être ouvertes et modifiées dans une ordonnance d'AxiSanté 4.

### Lancer OrdoAPSI® depuis AxiSanté 4

A partir d'une consultation en cours :

- ▶ Cliquez sur 
- ▶ Sélectionnez **Ajouter une ordonnance Ordo APSI**.

Le logiciel Ordo APSI® se lance et s'affiche au premier plan sur le dossier patient en cours dans AxiSanté 4. Deux cas se présentent :

- le dossier patient existe dans la base OrdoAPSI® : il est retrouvé et s'ouvre,
- le dossier patient n'existe pas dans OrdoAPSI® : la création d'une fiche patient s'affiche reprenant automatiquement les données administratives du patient issues d'AxiSanté 4.


*La modification des éléments de la fiche administrative du patient dans AxiSanté 4 est automatiquement mise à jour dans OrdoAPSI®. Pour cela, il est impératif de passer par l'option **Ajouter une ordonnance Ordo APSI**.*

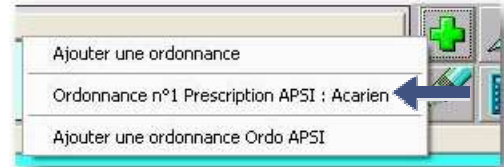
La modification des éléments de la fiche du patient dans OrdoAPSI® n'entraîne aucune modification dans AxiSanté 4.

Effectuez votre prescription dans OrdoAPSI® comme à votre habitude.

### Visualiser les prescriptions OrdoAPSI® dans AxiSanté 4


Après la télétransmission ou l'impression de la prescription depuis OrdoAPSI®, AxiSanté 4 passe au premier plan sur la consultation en cours du patient concerné.

Vous pourrez accéder à l'ordonnance OrdoAPSI® dans AxiSanté 4 en cliquant à nouveau sur .



Dans le cas où AxiSanté 4 ne passe pas au premier plan vérifiez si l'option **Rend la main au logiciel de cabinet après ordonnance** est coché dans les **Paramètres Utilisateurs** d'Ordo APSI®.

A partir d'un dossier patient :

- ▶ Ouvrez la consultation contenant l'ordonnance Ordo APSI®.
- ▶ Cliquez sur .
- ▶ Sélectionnez la prescription APSI pour l'afficher dans une ordonnance en cours.


La mention **Télétransmis : OUI** ou **NON** permet de visualiser l'état de transmission de la prescription depuis Ordo APSI®.



### Modifier une prescription

Les modifications des prescriptions depuis Ordo APSI® sont automatiquement modifiées dans AxiSanté 4 après la télétransmission ou de l'impression de celle-ci.

A partir du dossier patient dans AxiSanté 4 :

- ▶ Cliquez sur  depuis une consultation.
- ▶ Sélectionnez **Ajouter une ordonnance Ordo APSI**.
- ▶ Effectuez vos modifications dans Ordo APSI®.
- ▶ Lancez la télétransmission ou l'impression de la prescription.

L'ordonnance dans AxiSanté 4 est mise à jour.

---

*La modification d'une prescription dans AxiSanté 4 n'entraînera aucune modification de la prescription dans Ordo APSI®.*

---